

septembre 2015

Outilacier

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Distribution](#) / [Socoda](#)

Entreprise de croissance

Outilacier, distributeur Lyonnais membre du réseau Socoda, a reçu en juillet dernier le Grand Prix des Entreprises de Croissance dans la catégorie Distribution, sur le segment de CA 20-100 Me.



Remis lors d'une cérémonie organisée à Paris au pavillon

Pierre-Yves Levy a reçu pour Outilacier le Grand Prix des Entreprises de Croissance dans la catégorie Distribution, sur le segment de CA 20-100 M€.

d'Armenonville devant quatre cents entrepreneurs, le Grand Prix des Entreprises de Croissance initié par les ministères de l'Industrie et des Finances et le groupe Leaders League, est parrainé par le MEDEF, la CGPME, Croissance Plus et HEC. Il met à l'honneur des sociétés en essor dans quatorze secteurs d'activité, à tous les stades de croissance, de 5 à 20 millions d'euros de chiffre d'affaires, de 20 à 100 millions et de 100 millions à 1 milliard.

Cette reconnaissance publique pour cette fourniture industrielle atypique et déjà largement honorée par divers prix les années passées ne s'est pas arrêtée à cette année puisque le distributeur vient par ailleurs d'être labellisé 'Pépité' par les CCI. Remis à l'issue d'une sélection et d'auditions par un grand Jury à des PME d'au moins dix ans d'âge jugées aptes à devenir des ETI, ce label de référence permet de bénéficier, outre de l'image qui y est rattachée, de soutiens gracieux d'experts de tous domaines pendant deux ans pour aider au franchissement de caps de croissance.

Une reconnaissance multiple

Une bonne nouvelle en amenant une autre dans un système vertueux, Outilacier a été lors des derniers mois nommé dans plusieurs autres trophées ou récompenses sortant largement du seul cadre de la fourniture industrielle, secteur que Pierre-Yves Levy, dirigeant de l'entreprise, se plaît

à promouvoir sur toutes les estrades où il intervient en évoquant sa stratégie différenciée.

La société a ainsi été nominée au Trophée national des délais de paiement organisé par le Ministère des Finances, a vu son directeur administratif et financier être classé dans le top 50 des DAF de France dans le magazine des DAF, a été utilisée par la Direction du Travail comme exemple pour la rédaction d'un ouvrage sur le bien-être au travail et par la mairie de Lyon comme référence pour développer un écosystème d'entreprise au sein d'un label « Lyon ville équitable et durable », a été auditée par la CGI qui souhaite se baser sur son business model comme support de présentation de la profession auprès de la communauté Européenne en vue de demandes de subventions pour le B2B, etc. sans parler de la nomination renouvelée au Prix de l'entrepreneur de l'année organisé par Ernst & Young et de la citation d'Outilacier à titre d'exemple dans plusieurs ouvrages traitant de l'entreprise. D'une façon plus active, Outilacier participe activement au Parlement des Entrepreneurs d'Avenir organisé sur le thème de l'innovation et est partie prenante d'un Projet OSE cherchant à promouvoir un Objet Social Etendu pour les entreprises.

La valeur des Prix

Certains pourraient penser que ces récompenses sont un peu vaines. Ce serait mal penser car ces trophées sont d'abord la matérialisation d'une stratégie qui se vérifie dans une réelle qualité d'entreprise et des services associés et que l'on retrouve dans les chiffres puisqu'Outilacier réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires supérieur à 30 millions d'euros (projection 35 Me sur 2015), en croissance de 20% sur l'année en cours, avec un ratio de CA supérieur à 1 Me par collaborateur et par an.

Ils sont ensuite un formidable moyen d'élever la société au-delà du strict cadre du commerce MRO chez les industriels pour l'exposer à toute la sphère dirigeante de l'industrie française. C'est un formidable coup de projecteur qui vaut à lui seul de nombreux rendez-vous chez les grands comptes et conforte le soutien de ses fournisseurs fabricants impliqués dans sa stratégie.

Bien sûr cette exposition a ses exigences et notamment la permanence d'une qualité sans faille afin de pouvoir tenir toutes les promesses exprimées à travers les prix reçus. A ce jour, Outilacier tient bon le cap.